



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS
Präsidium des Staatsrates

Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

23. April 2021

10e anniversaire de l'incendie de forêt à Viège

Les mesures de protection ont fait leurs preuves et la forêt se remet

Il y a 10 ans, le 26 avril 2011, la forêt d'Eyholz près de Viège fut la proie des flammes, détruisant 110 hectares de forêt de protection. Depuis, la Confédération, le Canton et la commune de Viège ont investi plus de 2.4 millions de francs dans des mesures de protection et de reboisement. Il n'y a ainsi plus de danger immédiat pour la population et les infrastructures. Jusqu'à présent, la forêt s'est bien remise; elle ne pourra cependant pleinement assumer ses fonctions protectrices que dans plusieurs décennies.

Le 26 avril 2011 à 16h30, le secteur surplombant Eyholz, sur la commune de Viège, a connu le plus important feu de forêt observé dans le canton du Valais depuis l'incendie de Loèche en 2003. Au total, 110 hectares de forêt de protection partirent en fumée. La grande sécheresse, un vent fort et le terrain escarpé favorisèrent la propagation rapide du feu. Environ 350 pompiers et jusqu'à 10 hélicoptères furent mobilisés pour combattre les flammes dans un terrain difficile. L'incendie dura plusieurs jours. Les opérations d'extinction prirent fin environ quatre semaines après le départ du feu. À l'exception du bâtiment situé près du foyer de l'incendie, aucun bâtiment et aucune personne ne comptent parmi les pertes. Il s'agissait du sixième plus important feu de forêt documenté en Valais depuis 1902.

Avant l'incendie, la forêt d'Eyholz protégeait le village d'Eyholz, la zone commerciale de Viège Est et la route cantonale Viège-Eyholz des coulées de boue, des chutes de pierre et de l'érosion. Les forêts de résineux les plus élevées empêchaient par ailleurs la formation de glissements de neige et d'avalanches. Après l'incendie, la commune de Viège, le triage forestier de Viège et environs, le Canton et la Confédération ont pris les mesures de sécurisation nécessaires. Deux digues retiennent aujourd'hui les coulées de boue. En cas de surcharge, celles-ci sont redirigées vers une troisième digue. De plus, des filets de protection contre les coulées couvrent les petits couloirs et protègent en plus contre les chutes de pierre. Les talus bordant les routes ont été rehaussés pour améliorer le drainage. Jusqu'à présent, ces ouvrages de protection se sont montrés efficaces. Des arbres abattus et des trépieds protègent les endroits particulièrement exposés au danger d'avalanche. Afin de soutenir le développement de la forêt de protection, le triage forestier de Viège et environs a planté 12'000 arbres et déjà réalisé un premier entretien de ces surfaces de rajeunissement. Les mesures de protection d'un montant total de 2.4 millions de francs sont achevées. À ce jour, il n'y a plus de menace immédiate pour la population et les infrastructures.



Les jeunes arbres plantés, tels que les chênes pubescents, sapins blancs, épicéas, sorbiers, bouleaux, saules et mélèzes, se développent globalement bien. La régénération naturelle de la forêt progresse rapidement et de manière réjouissante. Les habitats ainsi créés attirent de nombreuses nouvelles espèces. Cette tendance est particulièrement visible dans le cas d'espèces d'oiseaux menacées comme le rougequeue à front blanc ou la huppe, dont les habitats de prédilection sont les milieux éclaircis. Au fil du temps, les conditions de vie continueront cependant d'évoluer avec le développement naturel de la forêt, permettant le retour des espèces d'oiseaux qui peuplaient initialement la forêt d'Eyholz. Malgré le bon développement de la forêt, il faudra encore compter plusieurs décennies avant qu'elle ne se soit complètement remise et qu'elle puisse à nouveau assurer sa fonction de protection.

Avec le réchauffement climatique le risque d'incendies de forêt augmente en Valais. Les épisodes de sécheresse sont en lien direct avec la fréquence des incendies. Le Canton et les communes s'appuient sur les concepts de protection contre les incendies de forêt pour prévenir dans toute la mesure du possible les incendies d'origine humaine, ou du moins en diminuer le nombre et l'ampleur, et pour lutter efficacement contre les incendies qui se déclarent. La sécurité et la protection de la population, des forces d'intervention, des zones habitées, des infrastructures et des forêts sont au centre des préoccupations.

Personnes de contact

Daniel Kämpfer, ingénieur forêt, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage,
027 606 97 76

Martin Imesch, garde forestier, triage forestier de Viège et environs, 027 946 23 61

Norbert Zuber, responsable infrastructures et environnement, commune de Viège,
027 948 99 25